

M^e Ewa Gerus, récipiendaire de la Médaille de Saint-Yves 2015



Me Christine A. Carron, Ad.E., présidente de Pro Bono Québec et Me Ewa Gerus, récipiendaire de la Médaille de Saint-Yves 2015

Montréal, le 27 octobre 2015 – Hier soir, dans le cadre de la soirée *Avocats émérites* du Barreau du Québec, Pro Bono Québec était fier de remettre la Médaille de Saint-Yves 2015 à M^e Ewa Gerus, qui s'illustre par son engagement envers l'accès à la justice et son leadership important en lien avec la promotion du travail juridique *pro bono*.

Me Gerus s'implique, depuis son assermentation au Barreau du Québec, en 2000, auprès de plusieurs organismes de défense des droits des femmes et citoyens vulnérables, tel que le Y des femmes, l'Auberge Shalom pour femmes, la Clinique juridique Centre des femmes, la maison d'hébergement Maison du réconfort, à raison de plusieurs heures par semaines. Son leadership et son dévouement important, quoique parfois dans l'ombre, au sein de la communauté juridique et du milieu communautaire sont d'une importance capitale.

Elle représente un modèle inspirant au chapitre du travail juridique *pro bono* et de l'implication communautaire pour plusieurs de ses confrères et consœurs, ainsi que de la relève juridique. Elle donne un vrai sens au terme action communautaire et travaille quotidiennement à la construction d'une nouvelle et meilleure société.

À propos de la Médaille de Saint-Yves

À l'initiative de Pro Bono Québec, la Médaille de Saint-Yves est remise annuellement en reconnaissance de l'apport exceptionnel d'un avocat, d'un cabinet ou d'un organisme en matière de services juridiques *pro bono*, et ce, depuis 2010. La Médaille est nommée en

l'honneur de Saint-Yves, saint patron de toutes les professions de justice et de droit, notamment celle d'avocat.

À propos de Pro Bono Québec

La mission de Pro Bono Québec, un organisme sans but lucratif créé en octobre 2008 à l'initiative du Barreau du Québec, est de mobiliser la communauté juridique à donner expertise et temps au bénéfice des individus et organismes à but non lucratif québécois n'ayant pas les ressources nécessaires pour accéder à des services juridiques.

-30-

Pour plus de renseignements :

Me Nancy Leggett-Bachand

514 906-2884

nlbachand@probonoquebec.ca